



# Sarkozy fête la Saint Nicolas ...



**C'est une famille ordinaire**, des parents, Monsieur et Madame Raba, et trois enfants scolarisés, QERIM 7 ans est en primaire, en CE1 au groupe scolaire "Moïse Levy" à GRAY (70100), les deux petits, Dashnor, 4 ans, Dashuriye 3ans, nés en France, sont en maternelle, "Les Capucins". Rien que de très banal, mais voilà, ils sont réfugiés.

Monsieur Raba a eu le tort de refuser de participer avec l'UCK à des expéditions visant à brûler des villages serbes. En représailles sa femme a subi de très graves violences, lui aussi, ils ont fui avec leur enfant, Qerim, et ont cherché protection en France, en Haute Saône. Ils sont arrivés le 9 novembre 2001. Plusieurs demandes d'asile ont été rejetées alors que les 5 frères et les deux soeurs de Monsieur RABA sont tous réfugiés politiques, 4 en France, 1 en Suisse, 1 en Autriche et 1 en Suède. Eux n'ont pas eu cette chance, les autorités les stigmatisent sous le nom de sans papiers. Pourtant, ils ont tenté de construire une vie ici, deux enfants sont nés et tous ont été parfaitement acceptés.

(suite p2)

## SOMMAIRE

à la une : Daim expulsé...

p2-p3 / le film d'un événement: la Famille RABA expulsée

p3 / Famille Raba (suite) - Appel du comité pour la protection et le retour de la famille Raba

p4 / AIR FRANCE : 3ème entreprise mondiale des transports aériens. Devenirait-elle...

p5 / Quelques précisions concernant les messages URGENT et IMPORTANT

p5 / Appel de la coordination lycéenne et étudiante pour la régularisation de tous les sans-papiers

## Daïm a été expulsé...

Le 7 décembre 2006, Daim Sidibé a été expulsé vers le Mali. Arrêté le 15 novembre, pratiquement en même temps que la famille Raba (le 16), l'étudiant syndicaliste de l'Université Toulouse le-Mirail est resté, comme eux, plus de 3 semaines en centre de rétention, ces "horreurs de la République" selon l'expression convenue.

Comme les Raba, le cas de Daim Sidibé a soulevé l'indignation et la mobilisation de son entourage proche tout d'abord, ses camarades étudiants et ses professeurs, puis bien au-delà. Comme pour les Raba, les autorités françaises ont utilisé tous les stratagèmes possibles pour déjouer les mobilisations citoyennes et militantes qui s'élèvent contre ces ignominies.

Par deux fois, la mobilisation des réseaux militants et de simples citoyens avait pourtant permis de retarder son expulsion.

Le Ministère de l'Intérieur a attendu la dernière minute pour procéder à son éloignement forcé. La police aux frontières a distribué des tracts intimidants aux passagers du vol pour Bamako pour les dissuader de s'y opposer. Les poursuites pour entrave à une mesure de reconduite à la frontière ne sont pas rares.

Le Réseau Universités Sans Frontières exprime sa

plus profonde opposition à ce type d'expulsion d'étudiants régulièrement inscrits à l'université, qui plus est lorsqu'il s'agit d'un syndicaliste étudiant. Une telle mesure fait fi de sa volonté de Daim de poursuivre ses études et son implication dans la vie de son université. Elle traite par le mépris les requêtes exprimées par toute la communauté universitaire de Toulouse le-Mirail.

Nous appelons donc au renforcement de notre réseau et de notre action en direction de la communauté universitaire, enseignant, personnel et étudiants. Ces derniers doivent exprimer de manière active leur solidarité envers leurs camarades étrangers, tout comme les enseignants et les personnels IATOS.

Nous rappelons à l'administration universitaire qu'elle a le devoir de préserver son autonomie face à l'intrusion constante des préfectures dans l'évaluation du parcours des étudiants étrangers. Les Présidents d'universités doivent notamment mettre tout en oeuvre pour faciliter l'action du Réseau Universités Sans Frontières.

Enfin, nous demandons à la Conférence des Présidents d'Universités de condamner publiquement l'éloignement de Daim Sidibé, comme celui de tout étudiant régulièrement inscrit.

**Communiqué RUSF**

**25 000** expulsions par an,  
presque tous sur les vols réguliers d'  
**Air France**

# Famille RABA

## LE FILM DES EVENEMENTS

Cet été ils ont à nouveau déposé un dossier de régularisation, pour lequel ils n'ont même pas eu de réponse. Cette famille fait l'objet d'un arrêté de reconduite à la frontière confirmé par le tribunal administratif en octobre 2006. Une famille de plus qui remplit les critères demandés et qui pourtant n'est pas régularisée et est expulsée.

**Jeudi 16 novembre 2006**, arrestation de la famille à leur domicile à 7 h 30 au moment du petit déjeuner. Ils arrivent au centre de rétention de Lyon Saint Exupéry et Dépôt d'un réexamen OFPRA en urgence par la Cimade au centre de rétention Saint Exupéry. Cette demande suspend l'expulsion programmée du lendemain. Il n'y a pas de RESF à Gray, ni en Haute Saône, mais Besançon se bouge et la population réagit immédiatement avec les associations présentes (LdH)

**Vendredi 17 novembre**, 8 h 15 école des Capucins Gray. Une cinquantaine de parents, de citoyen(ne)s, les gens sont très choqué de savoir que les Raba sont en rétention. Une maîtresse pleure. Plusieurs dames pleurent. Un sentiment de révolte devant cette injustice. Ce matin, 3 enfants manquent à l'appel. Dans la classe de CE1: un siège vide. Les deux petits de maternelle (nés en France) ne sont pas là non plus...

Le soir à 17h un rassemblement devant la préfecture à Vesoul avec demande de rencontrer le préfet pour obtenir leur libération et leur régularisation. A Gray (où c'est le choc), à Vesoul, à Besançon, manifestations presque tous les soirs. En parallèle à Lyon, plusieurs personnes se chargent d'aller régulièrement voir la famille. Et bien sûr la mobilisation par mël, fax .... est lancée au niveau national. Aucune réponse du préfet.

**Le 18 novembre**, la famille passe devant le JLD à Lyon. Avocat commis d'office. L'avocat de la famille (qui par ailleurs s'est fait verser 1000 euros au lendemain de la rétention.... n'a pas jugé bon de se déplacer !); Le JLD prononce la rétention pour 15 jours. Une vingtaine de personnes sont présentes au JLD.

En Haute Saône, la mobilisation dure et s'amplifie, nous suivons à Lyon en espérant que le préfet finira par lâcher.

**Le 29 novembre**, la famille nous prévient que leur nom est affiché pour un départ le 1er décembre. .... puis le 30, plus rien.

Renseignements pris auprès de la Cimade, un départ était effectivement prévu le vendredi 1er décembre au matin à 7h15 au départ de Lyon St Exupéry, puis annulé par la préfecture. Nous nous méfions des risques de fausses informations.

**Les derniers jours ou l'acharnement de la préfecture et du gouvernement**

Shpresa Raba ne veut pas partir, elle est prête à tout ; depuis plusieurs jours elle annonce qu'elle sautera de la passerelle. Elle est paniquée à l'idée du Kosovo... Les enfants réclament l'école. Jusuf lui a peur mais parle moins. Elle se prépare à résister en cas d'expulsion.

Le vol du vendredi 1er semble annulé, mais par prudence on appelle à être à l'aéroport dès 5h15 ; La famille est prévenue. A 6h, on joint au tél Shpresa .... Ils sont toujours au centre de rétention. C'est la 1ere fois qu'on est ravis de les savoir là-bas ! On reste à l'aéroport jusque vers 6h45.... On les a toujours au téléphone.

**Vendredi** dans la journée, la famille est soulagée, d'autant que le JLD est prévu pour le 3 décembre.

Par ailleurs depuis le jeudi 30 novembre, Marie Noëlle Fréry, avocate spécialiste du sujet sur Lyon prend le dossier en main. Nous espérons qu'après cette annulation la préfecture attend la décision de prolongation pour sortir de cette situation sans perdre la face.

**On** reprepare la famille à un coup dur dans la journée ou pour le lendemain....

**Expulsion ratée**

**Samedi 2 décembre**,

Shpresa entend les policiers du centre rentrer dans la chambre et fait sonner son portable à 4h du matin. Emmanuelle a juste le temps d'entendre «oui, on vous embarque».

Chaîne téléphonique aussitôt activée. On se retrouve à une vingtaine à l'aéroport dès 5h15.

3 copains se postent devant le centre de rétention et voient partir deux voitures....

**Et** des gens embarqués.

La PAF nous assure qu'ils n'ont personne de prévu ! Distribution de tracts aux passagers. Echange de numéros de téléphone. Avec notre intervention plusieurs avions ont pris du retard.

6h30 on joint un des passagers, sur un des vols possibles. Aucune nouvelle.

Vers 7h, alors qu'on discute au téléphone avec un passager, il se fait arrêter. Conseiller régional il passera plusieurs heures à la PAF avec le fonctionnaire qui l'accompagnait. François Auguste, PC, après avoir demandé au steward si une famille expulsée était dans l'avion et avoir demandé au pilote de ne pas décoller, s'adresse aux passagers directement .... Là, les flics lui tombent dessus, et le font sortir violemment de l'avion. (la famille RABA n'était en fait pas dans cet avion.... mais dans un autre. C'est une autre famille -non connue- qui était expulsée sur ce vol)

**Au** départ du centre de rétention, la police et une interprète ont fait croire à Mme Raba qu'ils sont emmenés sur Paris car il n'y pas de juge à Lyon le dimanche !!!!! Ça explique le peu de réaction de Shpresa au départ de Lyon.

**Arrivée** à Paris à 9h25. les parisiens ont entre temps été contactés. Une fois à Paris, Shpresa comprend ce qui se passe. Elle est mise dans une voiture de police séparée de ses enfants et de son mari. Jusuf est baillonné, menotté, devant les yeux des gamins ; Un des gamins est bousculé par un policier. (il montrera son bleu le lendemain).

Shpresa elle s'accroche au siège. 5 flics lui tombent dessus. L'arrachent au siège en la déshabillant à moitié. Ensuite elle résiste,, elle est tirée, dans tous les sens « ils la pendent comme un poulet » dira Gerim le lendemain ; Shpresa se prend le pied dans une barrière. Elle est arrachée. Portée dans l'avion, elle passe sous la ceinture de sécurité. Le commandant de bord refuse de partir vu que les 5 policiers ne peuvent la maîtriser.

**A** la descente de l'avion Shpresa fait un malaise et est conduite à l'hôpital. 40 min. le médecins veulent l'hospitaliser,

non pas tant pour les blessures physiques (réelles néanmoins) que pour l'état psychologique de Shpresa.. La police refuse. Ils sont ramenés à Lyon. On l'apprend vers 15h. On fonce au centre de rétention.

Shpresa est avec des béquilles. A mal partout. Ne peut poser le pied par terre. Qerim montre sa jambe.

L'avocate passe également les voir au centre de rétention. Une alerte est mise en place en cas d'une nouvelle expulsion le lendemain matin....Rien.

**Dimanche 3 décembre.** On se retrouve à 9h30 devant le tribunal pour le JLD. 3 voitures de Gray sont descendues, dont une partie de la famille de Jusuf. Il faut insister, comme tous les WE, pour que l'audience soit publique .... Que 15 personnes (dont les journalistes) puissent rentrer. Dehors près de 150 personnes. France3, Libé, le Progrès, France info, les gratuits .... sont là.

**A 11h et quelques le jugement tombe :** la rétention est prolongée de 5 jours ! Et on apprend qu'un vol gouvernemental est prévu pour mercredi 6 au départ de Lyon Bron.

C'est le choc. Shpresa ne sait plus quoi dire aux enfants ...qui sont de plus en plus énervés.

Entre temps une grève de la faim a démarré le 2 décembre au centre de rétention en soutien à la famille RABA et au jeune Kurde qui s'est suicidé à Marseille. Jusuf et Shpresa décident eux aussi de ne plus manger.

L'avocate fait appel de la décision.

On commence à préparer la famille au fait que s'il y a expulsion prévue le 6 dans un avion militaire .... ça ne sert à rien de résister. En tout cas de leur coté. Mais que en revanche de toute façon quoiqu'il arrive on ne lâchera pas le morceau, y compris s'il sont renvoyés au Kosovo.

Les parents sont d'accord pour voir comment confier les enfants à un frère, pour qu'ils puissent, eux, rester en France. Ca n'aboutira pas.

Shpresa commence à intégrer plus ou moins l'idée du Kosovo, enfin de Pristina, tout en sachant qu'on les soutiendra jusqu'au bout. Quand à son village c'est hors de question.

**Lundi 4 décembre.** des centaines de protestations d'individus et d'organisations parviennent à la préfecture de Haute Saône et au ministère de

l'Intérieur.

**Mardi 5 décembre matin,** la famille est embarquée pour la Cour d'appel. On apprend peu après que la police a récupéré toutes leurs affaires.... et les a mises dans un autre véhicule.

Près de 60 personnes mardi matin à la cour d'Appel. Le juge confirme la rétention pour cinq jours et notifie le départ de Lyon Bron.

La famille est littéralement enlevée au départ du tribunal. Ils ne retourneront jamais au centre de rétention de Lyon. On apprend vers 17h qu'ils sont attendus à celui de Toulouse. Le contact est rétabli très brièvement avec la famille vers 21h.

**Mercredi 6 à 8h30**  
Ils sont embarqués pour Blagnac. Départ pour le Kosovo à 11h mais impossible de se poser à Pristina à cause du brouillard.  
Une nuit sur des chaises à Tirana pour toute la famille et son escorte de 10 policiers !

La famille RABA est finalement **arrivée jeudi 7 à Pristina.** Là elle a été récupéré par la Minuk et a été emmenée directement (sans aucun choix) à Orahovac, leur village ....où ils ne voulaient absolument pas aller.... A Orahovac habitent les parents de Jusuf Raba (le père). Depuis, ils se sont enfermés chez eux et n'osent pas sortir.

La situation est difficile, d'autant que matériellement une famille de 5 personnes qui débarque chez des gens qui n'ont rien ou pas grand chose ça passe pas inaperçu. Il fait froid, tout le monde est plus ou moins malade....

Cela dit on est en contact. Un journaliste français, indépendant, vivant pas très loin a pris contact avec nous et avec la famille et est allé les voir au moins deux fois.

La mobilisation continue à Lyon, Gray, Paris et ailleurs. Un appel national demandant la protection et le retour de la famille est en cours de signature par un certains nombre de personnalités.

Mireille et Catherine

**CONTINUEZ DE VOUS MOBILISER  
AFIN D'EMPECHER LE PIRE ! NOUS  
POUVONS ENCORE LES SAUVER !**

Signez la pétition en ligne  
sur le site

[www.educationsansfrontieres.org](http://www.educationsansfrontieres.org)

## **L** Rejoignez COMITE POUR LA **A** PROTECTION ET LE **R** RETOUR DE LA FAMILLE **B** RABA

*Les premiers signataires*

**M** -protestent contre les missions qui sont confiées aux forces de police, les pratiques utilisées (mensonges dits à la famille pour les emmener à Paris le 2 décembre -pas de juge à Lyon- et non respect de la décision de justice du 5 décembre -par ailleurs contestable-), le gaspillage des moyens mis au service d'une politique inhumaine et les traumatismes infligés non seulement aux victimes, mais à ceux qui les entourent et à l'ensemble du corps social.

**O** -s'étonnent que ce couple n'ait pas été régularisé, d'abord à l'occasion de sa demande d'asile (alors même que plusieurs membres de la famille, dont le frère de Jusuf arrivé en même temps et dans les mêmes conditions, ont obtenu le statut de réfugié), ensuite dans le cadre de la circulaire du 13 juin 2006 (dont ils remplissaient les critères).

**B** -demandent que la famille Raba rentre dans sa ville de Gray (Haute-Saône) où ses amis l'attendent, où leurs enseignants espèrent leurs élèves disparus, les enfants pleurent leurs copains.

**L** - se déclarent, en attendant ce retour, particulièrement attentifs à ce que la sécurité de Jusuf et Shpresa Raba et des enfants soit assurée au Kosovo. Ils tiennent le ministre de l'Intérieur et ses collaborateurs pour responsables de ce qui pourrait arriver aux parents ou aux enfants.

**C** Premiers signataires: **Gérard Aschieri, Philippe Mérieu, Bertrand Tavernier, Danielle Mitterrand, Bernard Kouchner, Yannick Noah, Florence Aubenas, Michel Boujenah, Jack Lang...**

Liste complète sur le site  
[www.educationsansfrontieres.org](http://www.educationsansfrontieres.org)



**7 décembre 2006**, sortie des bureaux sur l'avenue de l'Opéra, à Paris . Forces de l'ordre en nombre.

Manifestation RESF et syndicats aériens CGT, CFDT et Sud de Roissy devant l'agence Air France. Prise de parole des syndicats et de RESF qui dénoncent, exemples à l'appui, la complicité engagée de la compagnie et de son actuel directeur Jean Cyril Spinetta. Slogans de solidarité avec les sans papiers et les expulsés. PDG conspué. Distribution de la lettre de félicitations du Directeur de la police nationale à Spinetta.

Après quelques explications dans toutes les langues aux passants incrédules, la foule cosmopolite (anglais, espagnols) s'étonne et réagit plutôt positivement.

Titres dans la presse quotidienne :

- LE MONDE | 08.12.06 | 14h53

Manifestation devant une agence Air France à Paris

- Humanité – 08 /12/ 2006

Air France, annexe du ministère de l'Intérieur « La complicité directe de la compagnie »

- LE FIGARO – 09/12/2006

- Clandestins : les pilotes estiment bien faire leur métier.

**AIR FRANCE KLM**

**3ème entreprise mondiale du transport aérien**

**DEVIENDRAIT-ELLE LA COMPAGNIE LA PLUS PERFORMANTE SUR LE CHIFFRE DES EXPULSIONS ?**

Pour mémoire  
Chronique des horreurs de Roissy

**30 août**

Expulsion musclée de Jeff Babatunde Shittu, jeune nigérian élève du lycée Dorian (Paris 11e).

A l'aéroport, un piquet de veille est présent depuis plusieurs jours. Dès le transfert du centre de rétention confirmé, un important rassemblement se regroupe à l'enregistrement du vol : RESF, des militants CGT de Roissy, des syndicats lycéens FIDL et UNL, SOS Racisme, la Ligue des Droits de l'Homme de nombreux élus et la presse. Rien n'y fait., Jeff est ligoté et bâillonné et monté dans l'avion.

A bord, des passagers manifestent leur solidarité et le départ ne se fait pas. On apprend que l'équipage a été soigneusement choisi, que le commandant de bord, (ancien maire UMP dans le 77), a fait monter les CRS pour mater les passagers et fait expulser de l'avion deux passagers parmi les protestataires. Ils ont été jetés à terre, menottés, débarqués et mis en garde à vue. Ils ne seront libérés que le lendemain.

**Septembre**

Plusieurs expulsions des ex-squatters de Cachan se font dans la violence. Tous les jours ou presque le vol de 16h 40 pour Bamako a la triste privilège de ramener à son bord des expulsés. Courant septembre ils sont près d'une dizaine à qui le consulat du Mali délivre, en dépit des engagements pris, un laissez passer au dernier jour de leur rétention. Certains, qui laissent au gymnase femme et enfants totalement démunis, refusent de toutes leurs forces d'embarquer. Ils sont bâillonnés et menottés, et le restent pendant toute la durée du vol. Lors de l'embarquement de Diadié Sylla, des passagers protestent. Les CRS montent une nouvelle fois à bord. Diadié Sylla est matraqué. Il doit être hospitalisé à Bamako.

**Le 14 septembre, le Directeur général de la police nationale, M. Michel Gaudin, adresse ses plus vives et précises félicitations à M. Jean-Cyril Spinetta, Président directeur général d'Air France KLM. Il souligne le comportement exemplaire des commandants de bords qui**

**ont assuré l'expulsion et le transport de Jeff et de Diadié Sylla, et dénonce notamment tel autre qui a eu le courage de débarquer un expulsé récalcitrant, en l'occurrence un autre expulsé de Cachan.**

**2 Décembre**

Aéroport Lyon Satolas. Le collectif qui soutient la famille Raba est présent au départ du vol vers Paris et informe les passagers de la tentative d'expulsion de cette famille. Un conseiller régional de Rhône-Alpes et un haut fonctionnaire s'indignent de voyager sur un Lyon-Paris en compagnie d'une famille kosovare expulsée. Les policiers se jettent sur eux, les débarquent, les jettent à terre, les menotent et les placent en garde à vue. Air France menace de les attaquer au civil afin de leur faire payer les indemnités de retard .

**7 décembre** Daïm Sidibé, étudiant malien de Toulouse est présenté pour la seconde fois à l'embarquement. Lors de la première tentative, l'ambiance était telle dans l'avion dont les passagers avaient été alertés par les militants du RUSF (Réseau Université sans frontières) que la police avait renoncé à le monter dans l'avion. Le 7 décembre, elle avait pris de multiples précautions : six cars de CRS des patrouilles renforcées dans le hall. A peine arrivés, les étudiants du RUSF sont délestés de leurs tracts, confisqués, tandis que la police distribue son propre dépliant publicitaire : 18 000 € d'amende et 5 ans de prison pour qui-conque s'opposera à la circulation d'un aéronef. Les passagers accostés par des militants qui leur exposent les raisons de leur présence et la nécessité de marquer sa solidarité à l'expulsé, sont abordés une seconde fois par des policiers qui les menacent et leur distribuent leur réclame. Cela n'a semble-t-il pas suffi à calmer les passagers : l'avion est parti avec une heure de retard.

# URGENT et IMPORTANT - URGENT et IMPORTANT - URGENT et IMPORTANT-

Les messages URGENT ET IMPORTANT suscitent des commentaires, des retours, des inquiétudes, des questions. Pas anormal : 20 000 destinataires alertés, le plus souvent dans la précipitation sur des situations souvent dramatiques...

D'abord un bout de plaidoyer pro domo : il nous arrive, évidemment de commettre des erreurs, d'autant que le plus souvent on travaille dans l'urgence. Ainsi le message du 7 décembre sur l'expulsion de la famille Raba envoyé à 4 exemplaires. Il était 13 heures et quelques, l'avion des Raba atterrissait à 15h30 et celui de Daïm décollait à 16h40, il fallait que ceux qui le pouvaient aillent au plus tôt à Roissy et que les autres bombardent la terre entière de mails et de fax. Or, celui qui expédiait le message d'alerte n'était pas sur son poste de travail habituel. Il fait une première expédition... rien. Il bisse ! Rien encore. 20 minutes plus tard, pas de retour, rien ne se passe sur le site. Inquiétude. Fausse manœuvre ? Il expédie une troisième fois. L'heure tourne, toujours rien, il tire une quatrième fois, juste avant que le premier message ne revienne, suivi des trois suivants... et d'une assez grosse avalanche de protestations compréhensibles mais qui ne servent pas à grand chose.

Deuxième type de doléances : vos messages devraient être mieux présentés, plus comme ci ou moins comme ça. Certes, certes mais comme les demandes sont parfois contradictoires, on a du mal à satisfaire tout le monde et son père.

## A S U I V R E ...

### LYCÉENS, ÉTUDIANTS, TOUS MOBILISÉS !!

Depuis les lois Sarkozy, les expulsions de sans-papiers se multiplient. Ceux-ci ont quitté leurs pays d'origine, menacés, vivant dans des conditions qui ne leur laissent pas d'autres choix, souvent au péril de leurs vies. Ils se sont installés tant bien que mal dans "le pays des droits de l'homme" et sont aujourd'hui menacés d'en être renvoyés dans des conditions inacceptables : centres de rétention, maltraitances, charters...

Il s'agit de **vos camarades** de classe, de **vos voisins**, de **vos amis**.

**Ils n'ont commis aucun crime, mais sont victimes d'une politique qui joue sur la peur de l'étranger. Ils n'aspirent qu'à une chose : avoir des papiers, afin de sortir de l'illégalité et de la précarité.**

C'est pour empêcher ces expulsions que nous lycéens et étudiants franciliens, nous sommes réunis en coordination.

**Ensemble, nous demandons la régularisation de tous les sans-papiers scolarisés et de leurs familles.**

**Nous appelons à une journée de grève et à une manifestation**

**le jeudi 14 décembre 2006**

**à 14h à Bastille.**

**MOBILISEZ-VOUS DANS VOS LYCÉES, DANS VOS FACS, ORGANISEZ-VOUS EN ASSEMBLÉES GÉNÉRALES.**

La coordination lycéenne et étudiante d'Ile-de-France pour la régularisation de tous les sans-papiers.

Certains correspondants aimeraient telle ou telle précision, voudraient savoir si vraiment ou encore aimeraient mieux que... On donne les précisions qu'on a, le plus souvent on n'est pas au contact direct, on s'efforce d'être aussi exacts que possible mais encore une fois, les situations sont souvent compliquées, mouvantes et à traiter sans délai. Un peu d'indulgence !

## MESSAGES NON LUS, BOÎTES SATURÉES ET AUTRES RETOURS

Il nous revient souvent des messages déplorant que les mails envoyés ne parviennent pas à leurs destinataires, préfets et ministres et, parfois, s'interrogeant sur l'utilité de continuer.

Il le faut incontestablement. D'abord parce que de nombreux messages atteignent leur destinataire. Et que même quand nos envois sont refusés, c'est, le plus souvent, parce que la boîte mail de la cible est pleine. Il lui faut donc faire le ménage (et dégager de la place pour nos futurs envois) ou rester avec sa boîte bloquée.

L'autre possibilité est le retour de message du genre « détruit sans être lu » ou « non lu ». C'est probablement parce que la cible utilise un filtre qui élimine soit un correspondant que lui a déjà écrit des choses désagréables, soit qui élimine tous les messages comportant tel ou tel mot, le plus simple étant de prendre le nom de la famille dont on ne veut pas entendre parler. Deux moyens de contourner ces filtres : expédier ses messages d'une autre adresse mail que la sienne (un peu lourd mais possible, nous dit-on, quand on est expert) ou, dans le second cas, changer le nom de la famille pour un autre mot (plouf ou miaou ou truc), etc. Pas d'inquiétude le destinataire saura de qui il s'agit.

On n'a évidemment pas 100% de réussite. Mais à en croire les témoignages des rares personnes qui ont lâché quelques mots sur la réception de nos messages, les destinataires en reçoivent, beaucoup, et ça ne les fait pas rigoler. Donc on continue.

Richard

### **Reims: deux soeurs cachent leur mère camerounaise malade menacée d'expulsion**

Deux soeurs de nationalité française ont déclaré vendredi avoir caché leur mère, une Camerounaise de 65 ans, qui souffre selon elles d'un cancer du colon et est sous la menace d'un arrêté préfectoral de reconduite à la frontière. La mère a été "mise en sécurité" après une tentative de la police de l'arrêter vendredi matin à Reims, chez l'une des deux soeurs. La police est intervenue pour "l'accompagner à l'aéroport", a affirmé à l'AFP une d'elles, Angel Wimann, 27 ans, agent de service hospitalier. "Du coup, ma mère a été prise d'une crise d'angoisse. On a appelé le Samu. Elle est sous calmant. La police est repartie", a raconté Mme Wimann, qui dit avoir entamé avec sa soeur une grève de la faim. Leur mère, Afana-Christine Mimbo, est arrivée en France il y a environ 18 mois avec un visa de trois mois. "La préfecture a pris un arrêté (de reconduite à la frontière) que j'ai contesté devant le tribunal administratif, qui a rejeté ma demande", a indiqué l'avocat de la famille, Me Simon Miravette, qui entend faire appel. Il y a une quinzaine de jours, "ils ont essayé de la placer en rétention administrative. J'ai obtenu sa libération", a-t-il ajouté. "Légalement, le préfet a parfaitement le droit de la reconduire. Humainement, c'est totalement injuste", estime l'avocat. Contactée par l'AFP, la préfecture de la Marne n'a pas souhaité réagir.

8 déc 2006 (AFP) - 19h24

A D I F F U S E R L E P L U S L A R G E M E N T P O S S I B L E